

les problèmes au Malawi et en Zambie sont attribuables en partie à la fermeture du bureau de Salisbury. J'ai tout lieu de croire que le nouveau personnel qui a été envoyé au Kenya, sous la direction du nouvel ambassadeur, pourra remédier à la situation.

RADIO-CANADA

LA PARTICIPATION DE M. VON THADDEN À L'ÉMISSION «SUNDAY»

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Lundi dernier, le chef de l'opposition m'a demandé si le conseil d'administration de Radio-Canada avait étudié la question de la participation de M. von Thadden à une émission de télévision de Radio-Canada.

Le président de la Société m'informe que le conseil d'administration n'avait reçu aucun avis officiel à ce sujet, vu que la décision de retirer l'invitation faite à M. von Thadden de venir au Canada et, au lieu de cela, de l'interviewer en Allemagne, se conformait à l'usage établi. Étant donné la publicité dont l'événement a été l'objet, la direction de Radio-Canada avait pris la précaution de consulter personnellement quelques-uns des membres du conseil.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre nous dirait-il si la direction de la Société Radio-Canada a consulté des membres du conseil d'administration au sujet du nom mentionné par le très honorable leader de l'opposition?

L'hon. Mlle LaMarsh: Je n'ai aucun renseignement à cet égard.

LE CENTENAIRE DE LA CONFÉDÉRATION

PORTAGE-LA-PRAIRIE—LA VISITE DU TRAIN DU CENTENAIRE PAR LES ÉCOLIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Judy V. LaMarsh (secrétaire d'État): Permettez-moi aussi de répondre à une question du député de Portage-Neepawa relative au train du centenaire. Selon lui, le train s'arrêtera à Portage-la-Prairie pendant trois jours, mais n'y sera pas constamment accessible au public. Les autorités compétentes m'apprennent que durant ces trois jours—samedi, dimanche, lundi—on pourra le visiter en tout temps. Les députés devraient comprendre qu'il n'y a qu'un train. Sur les 331 jours prévus au programme cette année, il ne sera fermé au public que quinze jours et demi, dont dix et demi lors de ses déplacements et cinq, croit-on, pour son entretien.

LES PENSIONS

MESURES RELATIVES AUX PROGRAMMES FÉDÉRAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. L'un des rares articles du *Feuilleton* dont le premier ministre n'a pas parlé en donnant la liste des travaux pour le reste de la session est le projet de loi du ministre des Finances tendant à protéger les avantages et droits de pension des personnes employées à la réalisation de projets relevant de la compétence fédérale. En serons-nous saisis pendant la présente session?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances et Receveur général): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que le premier ministre n'a pas voulu le laisser de côté. Nous pouvons probablement déduire de ses propos que la Chambre pourrait être saisie de temps à autre de mesures plus simples de ce genre...

Le très hon. M. Pearson: Des articles qui ne suscitent pas de controverse.

L'hon. M. Sharp: De tels sujets peuvent être présentés en tout temps, et je suis disposé à présenter cette mesure n'importe quand.

M. Knowles: On n'a qu'à dire qu'un projet de loi ne suscite pas de controverse pour que le contraire se produise.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

L'AIDE AUX PROVINCES POUR POURVOIR AUX EXIGENCES EN PERSONNEL UNIVERSITAIRE COMPÉTENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): Je voudrais poser au premier ministre une question au sujet d'une déclaration émise récemment par les présidents des universités canadiennes, selon qui la responsabilité la plus pressante des universités est la formation de professeurs, de scientifiques et de chefs de file dans le domaine professionnel. Comme la construction d'immeubles a été stimulée par la création de la Caisse d'aide à la santé, à laquelle le gouvernement fédéral a affecté 500 millions de dollars, et qu'on risque de ne pas avoir le personnel ou le matériel scientifique nécessaires à l'utilisation de ces nouveaux locaux à moins que des mesures appropriées soient prises, le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral songe à venir en aide aux provinces pour répondre à ce besoin pressant de main-d'œuvre?